

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 décembre 2008

**DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - (n° 1296)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 4754

présenté par

M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez, M. Goldberg, Mme Lemorton,  
Mme Delaunay, Mme Coutelle, M. Peiro, M. Vidalies, M. Michel Ménard, Mme Massat,  
M. Jean-Claude Leroy, M. Mallot, M. Marsac, Mme Langlade,  
Mme Marisol Touraine, Mme Crozon, M. Liebgott, M. Jung, Mme Martinel,  
M. Gaubert, M. Goua, M. Plisson, M. Juanico, Mme Le Loch,  
Mme Hoffman-Rispal, M. Issindou, M. Bono, M. Muet, Mme Karamanli, M. Dussopt,  
Mme Erhel, Mme Quéré, Mme Lebranchu, M. Garot, M. Roy,  
Mme Boulestin, Mme Iborra, M. Rogemont, Mme Got,  
M. Brottes, M. Grellier, M. Chanteguet, M. Tourtelier,  
Mme Mazetier, Mme Fioraso, Mme Robin-Rodrigo, M. Gille  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 2**

À l'alinéa 11, après le mot :

« avis »,

insérer les mots :

« conforme de la commission départementale d'aménagement commercial donné à la majorité des deux tiers, »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Nulle part dans la proposition de loi les CDAC ne sont citées alors même qu'elles jouent un rôle fondamental dans l'aménagement commercial des départements. Il convient de remédier à cette omission volontaire.